ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

personnel

Question écrite n° 74939

Texte de la question

M. Robert Hue attire l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur les modalités de mise en place de la réduction du temps de travail des personnels pénitentiaires et la dégradation de leurs conditions d'existence. Lors de l'importante manifestation nationale qui s'est tenue le 12 mars à l'appel de l'Union fédérale autonome pénitentiaire, les personnels pénitentiaires, toutes catégories confondues - personnels administratifs, techniques, socio-éducatifs, d'encadrement et de surveillance -, ont tenu à rappeler leur désarroi face à l'absence de reconnaissance et d'égalité de traitement dont ils se sentent victimes. Face à l'insécurité grandissante, à la multiplication des agressions physiques et psychologiques gravissimes qu'ils ont quotidiennement à affronter, ils réclament d'importants moyens humains supplémentaires, l'élaboration d'un plan pluriannuel de création d'emplois nouveaux pour toutes les catégories de personnels et le déblocage de moyens financiers supplémentaires permettant une reconnaissance statutaire et indemnitaire de l'ensemble des personnels. Il lui demande comment elle entend répondre aux justes et légitimes revendications des personnels pénitentiaires.

Données clés

Auteur : M. Robert Hue
Circonscription : Val-d'Oise (5e circonscription) - Communiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 74939
Rubrique : Système pénitentiaire
Ministère interrogé : justice
Ministère attributaire : justice

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 8 avril 2002, page 1860